

Nairobi soit la plus représentative possible de la société canadienne. La principale réalisation de la Conférence a été l'adoption, par consensus, de Stratégies d'avenir pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000.

### **Contrôle des stupéfiants**

La communauté internationale tout entière est maintenant sensibilisée aux problèmes sérieux associés au trafic des stupéfiants. Cette question a d'ailleurs été soulevée au Sommet économique de Bonn, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères tenue ultérieurement à New York, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Nassau et à la Conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à Kuala Lumpur, où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé que le Canada affecterait des crédits de 2 millions de dollars au Pakistan et à la Thaïlande, pour permettre à ces pays de mener à bien des projets de substitution des cultures. Deux initiatives internationales importantes, que le Canada a appuyées sans réserve, ont été discutées à la session de février 1986 de la Commission des stupéfiants des Nations Unies. La première concerne l'élaboration d'une nouvelle convention qui viendra étayer les mesures internationales de lutte contre le trafic des stupéfiants; la deuxième a trait à la convocation, à Vienne, en juin 1987, d'une conférence ministérielle sur le contrôle de l'utilisation abusive des stupéfiants. Par cette dernière mesure, l'Assemblée générale des Nations Unies cherche à renforcer, chez les nations membres, la volonté politique de lutter contre la menace des stupéfiants et de générer une action universelle dans ce domaine. Le Canada a coparrainé les résolutions liées à ces initiatives, à la session de 1985 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

### **Justice criminelle**

Le Ministère était représenté, au sein de la délégation canadienne, au septième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Milan, du 25 août au 6 septembre 1985. Les 124 pays participants ont adopté une trentaine des résolutions et d'instruments par consensus. Dirigée par le Solliciteur général, la délégation canadienne a soulevé bon nombre de questions de fond et a joué un rôle constructif qui a favorisé le consensus. Elle a été mêlée de très près à l'élaboration et à la négociation de textes sur les sujets suivants : la justice pour les victimes de crimes et les victimes d'abus de pouvoir; les narcotiques; le terrorisme; l'élaboration de nouveaux principes directeurs pour prévenir le crime et administrer la justice criminelle, dans le contexte du développement et du nouvel ordre économique international; les jeunes délinquants; et l'indépendance de l'appareil judiciaire. Le Canada a d'ailleurs fait des interventions sur ces questions à cette occasion.

### **Année internationale de la jeunesse**

L'Organisation des Nations Unies a désigné 1985 comme l'Année internationale de la jeunesse (AIJ) en lui donnant pour thèmes la Participation, le Développement et la Paix. En

1985-1986, le Canada a participé en tant qu'observateur à la quatrième réunion du Comité consultatif des Nations Unies sur l'Année internationale de la jeunesse, à Vienne, et il a versé une contribution au Fonds des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. Tout au cours de l'année, des groupes canadiens ont organisé diverses manifestations qui ont attiré des délégations de jeunes des quatre coins du Canada et du globe. En outre, certains jeunes Canadiens ont représenté leur pays à des conférences, à des colloques et à des manifestations culturelles à l'extérieur du Canada. Deux événements d'importance ont été la Conférence de la jeunesse, tenue à Barcelone, à laquelle a assisté le ministre d'État à la Jeunesse du Canada, ainsi que les séances plénières consacrées à l'AIJ, dans le cadre de la quarantième session de l'Assemblée générale. Toutefois, l'accent était mis principalement sur les activités nationales et locales, coordonnées par le Secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse, du Secrétariat d'État. Outre qu'il a contribué à sa façon à l'AIJ en accordant des subventions à des ONG qui avaient mis sur pied des projets et des activités valables à l'intention des jeunes, le Secrétariat d'État a par ailleurs accordé aux autres ministères fédéraux un budget grâce auquel ils ont pu financer des activités qui représentaient un intérêt pour eux. C'est ainsi que le ministère des Affaires extérieures a appuyé des initiatives aussi estimables que la Conférence de la jeunesse métis, la Conférence internationale de la jeunesse, la Conférence sur les jeunes et le droit et la Conférence « La prochaine génération ».

### **Affaires des autochtones**

Durant l'année, les organisations canadiennes d'autochtones ont continué d'attirer l'attention nationale et internationale sur les questions vitales à leurs propres intérêts et à ceux d'autres populations autochtones partout dans le monde. Le gouvernement canadien a de nouveau envoyé une délégation à la quatrième session du Groupe de travail des populations autochtones de la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, tenue à Genève, en juillet 1985. Un certain nombre d'organisations autochtones canadiennes et le gouvernement du Canada ont présenté des mémoires au Groupe de travail. Ce dernier a par ailleurs commencé à examiner le dossier au sujet de l'établissement de normes applicables aux groupes d'autochtones.

À la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a contribué à l'élaboration d'une résolution qui a été adoptée sans vote et a mené à la création d'un fonds de contributions volontaires destiné aux populations autochtones. Ce fonds vise à fournir une aide financière aux autochtones du monde en développement, afin de leur permettre de participer aux activités du Groupe de travail des populations autochtones. Le gouvernement canadien a également fourni une aide aux autochtones canadiens qui, avec d'autres représentants de l'association *Indigenous Survival International*, ont visité plusieurs pays d'Europe pour montrer aux Européens combien le commerce des fourrures était important pour le maintien de leur style de vie traditionnel.